



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE SERVICES (CGVS)

SAS MiCka-Prestations - Segment MiCka-MéCa

Dernière mise à jour : 24/11/2024

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent les relations contractuelles entre la société SAS MiCka-Prestations, opérant sous le segment MiCka-MéCa (ci-après désignée "la Société") et tout utilisateur (ci-après désigné "le Client") effectuant un achat ou une commande sur les site internet www.MiCka-MéCa.com, www.MiCka-MéCa.fr et www.MiCka-MéCa.pro.

Ces CGV s'appliquent à tous les services et produits proposés par la Société, notamment :

- Mécanique, entretien et diagnostics
- Chiptuning et reprogrammation de calculateurs
- Vente de moteurs (neufs et d'occasion)
- Vente de pièces détachées (neuves et d'occasion)
- Vente de pneus (neufs et d'occasion)
- Vente d'accessoires (neufs et d'occasion)
- Vente d'outils en tout genre (neufs et d'occasion)
- Vente de véhicules, engins et bateaux (neufs et d'occasion)

L'acceptation des présentes CGV est obligatoire pour passer commande sur les sites.

ARTICLE 2 : IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Raison sociale : SAS MiCka-Prestations

Segment : MiCka-MéCa

Adresse : Quartier Four-à-Chaux, 97130 Capesterre Belle-Eau, Guadeloupe

Email : micka.presta@gmail.com

SIRET : 81430840900014

Numéro TVA intracommunautaire : FR27814308409

ARTICLE 3 : PRODUITS ET SERVICES PROPOSÉS

Les produits et services proposés sur le site sont décrits et présentés avec la plus grande exactitude possible. La Société se réserve le droit de modifier ou de retirer tout produit ou service à tout moment sans préavis.

Produits neufs : Garantie légale et/ou constructeur selon les cas.

Produits d'occasion : Vendus en l'état avec ou sans garantie, précisé sur la fiche produit.

ARTICLE 4 : PRIX

Tous les prix indiqués sur le site sont en euros (€) et incluent la TVA, sauf mention contraire. Les frais de livraison, d'installation ou tout autre frais supplémentaire sont indiqués avant la validation de la commande. La Société se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Toutefois, le tarif appliqué au Client sera celui en vigueur au moment de la validation de la commande.

ARTICLE 5 : COMMANDES ET PAIEMENTS

La commande est considérée comme ferme et définitive après validation du paiement.

Moyens de paiement acceptés :

- Carte bancaire (via une plateforme sécurisée)
- Virement bancaire

Une facture détaillée sera envoyée par email après validation de la commande.

ARTICLE 6 : LIVRAISON

Les produits commandés sont livrés uniquement à l'adresse indiquée par le Client lors de la commande.

Les délais de livraison, mentionnés sur le site, sont donnés à titre indicatif. La Société ne pourra être tenue responsable en cas de retard dû à des tiers ou à des cas de force majeure.

Les frais de livraison varient selon le type et la destination des produits, et sont précisés avant validation de la commande.

ARTICLE 7 : DROIT DE RÉTRACTATION

Conformément à l'article L221-18 du Code de la consommation, le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la réception du produit pour exercer son droit de rétractation.

Exceptions :

- Produits personnalisés (ex. : reprogrammations, diagnostics sur mesure).
- Pièces détachées et accessoires d'occasion vendus en l'état.

Pour exercer ce droit, le Client doit informer la Société par email et retourner le produit dans son état d'origine. Les frais de retour sont à la charge du Client.

ARTICLE 8 : GARANTIES ET RESPONSABILITÉS

La Société garantit la conformité des produits neufs aux descriptions fournies sur le site. Les produits d'occasion sont vendus en l'état, avec une garantie limitée ou sans garantie, mentionnée sur chaque fiche produit.

La Société ne pourra être tenue responsable pour :

- Une mauvaise utilisation ou installation des produits par le Client.
- Tout dommage résultant de modifications non autorisées.

Pour les services (mécanique, modifications, chiptuning, diagnostics), le Client accepte que les prestations soient réalisées selon ses directives et sous son entière responsabilité.

ARTICLE 9 : SERVICE APRÈS-VENTE (SAV)

Pour toute réclamation, le Client doit contacter le SAV à l'adresse suivante : micka.presta@gmail.com. Les conditions et délais de prise en charge sont précisés selon le produit ou le service concerné.

ARTICLE 10 : PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

La Société s'engage à respecter la confidentialité des données personnelles collectées sur le site, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Les données collectées sont utilisées uniquement pour le traitement des commandes et la gestion de la relation client.

ARTICLE 11 : DROIT APPLICABLE ET RÈGLEMENT DES LITIGES

Les présentes CGV sont régies par le droit français.

En cas de litige, une solution amiable sera recherchée avant tout recours judiciaire. À défaut, les tribunaux compétents seront ceux du siège social de la Société.

ARTICLE 12 : REPROGRAMMATIONS MOTEUR ET MODIFICATIONS

Les prestations de reprogrammation calculateur (chiptuning, suppressions) et de modifications proposées par la Société incluent, sans s'y limiter :

- Chiptuning (Stage 1, Stage 2, Stage 3, Stage supérieur)
- Conversion au Superéthanol E85 ou autre carburant
- Suppression de filtres à particules (FAP, DPF, GPF, OPF, PFF)
- Suppression de vannes EGR/AGR
- Suppression de catalyseurs CAT et Lambda
- Suppression du système AdBlue et autres additifs
- Options spécifiques : Pop&Corn, Pop&Bang, HardCut, FLAPS, DTC, DSG, NOx, MAF, Start&Stop, Vmax, etc.

Responsabilités du Client :

1. Ces prestations peuvent entraîner des modifications du véhicule ou de l'engin rendant son utilisation non conforme à la réglementation en vigueur, notamment en ce qui concerne les normes environnementales et les exigences d'homologation routière.
2. En acceptant ces prestations, le Client reconnaît être pleinement informé des éventuelles conséquences légales et administratives, notamment :
 - Interdiction de circulation sur la voie publique pour un véhicule non conforme.
 - Sanctions administratives ou pénales en cas de contrôle par les autorités compétentes.
3. Le Client assume l'entière responsabilité des modifications effectuées et de leur utilisation, que ce soit sur route ou en usage privé.

Exonération de responsabilité de la Société :

La Société agit exclusivement comme prestataire technique et ne peut en aucun cas être tenue responsable des conséquences liées à l'utilisation des véhicules ou engins modifiés.

Le Client s'engage à :

- Utiliser les véhicules modifiés dans le respect des lois locales.
- Informer les éventuels tiers acquéreurs du véhicule des modifications réalisées.

Cette clause s'applique également à toutes les prestations de modification et d'optimisation proposées par la Société.

Mr MARAN Mickaël

Gérant de SAS MiCka-Prestations

